



COMMUNE de BUSSANG

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Tous budgets

1. Réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet <http://bussang.fr/>.

Elle présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2017 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes (assainissement, eau, exploitation forestière, lotissement des Corrodés, lotissement Derrière chez Blau et fossoyage).

2. Cadre général du compte administratif

Les comptes administratifs 2017 du budget principal et des budgets annexes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, présent un bilan de l'année écoulée.

Les comptes administratifs 2017 ont été approuvés le 06 Avril 2018 par le Conseil Municipal. Ils sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

3. Compte administratif 2017 du budget principal de la commune

3.1 Éléments de contexte et priorités du budget

Le budget primitif 2017 de la commune de Bussang a été voté par le Conseil Municipal le 31 mars 2017.

Il se caractérise par :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus au public avec :
 - une baisse de la masse salariale (non reconduction des contrats aidés)
 - une limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services
 - une stabilité globale des subventions aux associations.
- Des recettes de gestion des services marquées par :
 - la continuité de la baisse des dotations de l'Etat
 - une hausse limitée des taux de fiscalité communale
- La poursuite d'un programme d'investissement d'un très bon niveau permettant le lancement de nouveaux projets, utiles et nécessaires pour la Collectivité et qui ont pour vocation de préparer l'avenir.

Le budget se structure autour des sections de fonctionnement et d'investissement.

3.2 La section de fonctionnement

3.2.1 Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble de dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux services rendus à la population (cantine, garderie, cimetière ...), impôts locaux, allocations compensatrices et dotations de l'Etat, à diverses subventions et participations (casino, excédent exploitation forestière), aux revenus des immeubles communaux (loyers)
- Les recettes de fonctionnement 2017 s'élèvent à **1.847.499,38 €**
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les subventions versées aux associations, la participation à l'Office de Tourisme de Bussang, les intérêts des emprunts, les indemnités des élus, les différentes contributions (SDIS, SIVU, ...)
- Les salaires représentent **38,15 %** des dépenses de fonctionnement de la commune
- Les effectifs ont été globalement maintenu : 15 titulaires dont 1 à temps partiel et 1 en congé longue maladie sur l'année entière et 2 non titulaires à temps non complet (1 pour assurer le remplacement du titulaire absent et 1 à la garderie périscolaire pour palier à la non reconduction des contrats aidés) et comme chaque année 4 « job d'été ».
- Les dépenses de fonctionnement 2017 s'élèvent à **1.493.100,85 €**

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue **l'autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

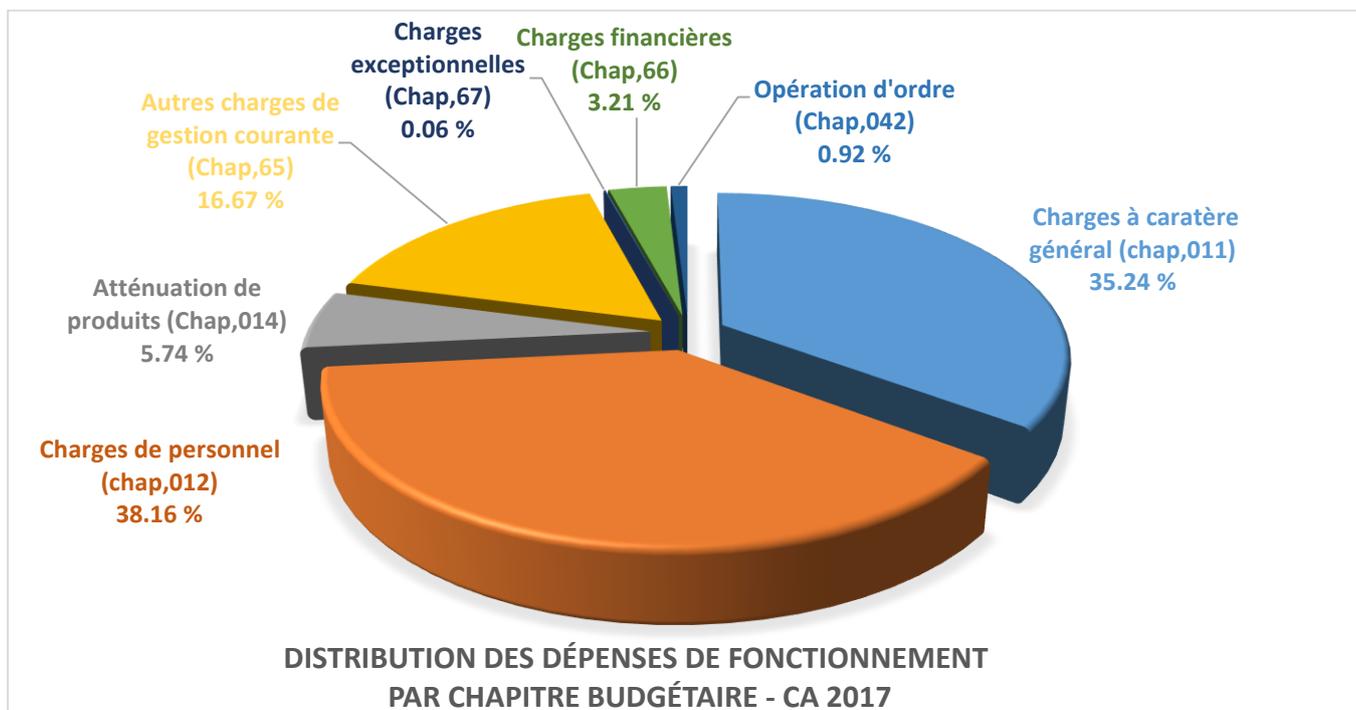
3.2.2 Les dépenses de la section de fonctionnement

On constate que l'augmentation des dépenses réelles a été contenue en 2017 : seulement **+ 0,85 %** par rapport au montant réalisé en 2016.

Elles passent de 1.480.530,99 € à 1.493.100,85 €.

En 2017, les dépenses d'ordre concernent les amortissements et les écritures comptables liées à la vente de terrains communaux pour 13.766,70 €.

	Réalisé 2017	Rappel réalisé 2016	Evolution CA 2017/CA 2016	Structure CA 2017
➤ Charges à caractère général (Chap.011)	526.139,44	446.865,46	+17.74 %	35,24 %
<i>Achat de matières et fournitures</i>	214.505,05	210.125,08		
<i>Services, prestations extérieures, location</i>	35.449,57	10.355,62		
<i>Entretien et réparation</i>	119.719,92	98.956,17		
<i>Assurances et maintenance</i>	26.208,64	26.314,43		
<i>Honoraires</i>	44.444,14	5.691,50		
<i>Autres frais généraux</i>	85.812,12	95.422,66		
➤ Charges de personnel (Chap.012)	569.739,25	625.138,33	-8.86%	38,16 %
<i>Personnel et cotisations</i>	543.162,79	593.394,72		
<i>Médecine, CNAS, assurance statutaire du personnel</i>	26.576,46	31.743,61		
➤ Atténuation de produits (Chap.014)	85.798,97	126.673,73	-47.64 %	5,74 %
<i>Reversement FNGIR</i>	70.866,00	70.886,00		
<i>Reversement Taxe séjour et fond péréquation</i>	14.932,97	55.787,73		
➤ Charges de gestion courante (Chap.65)	248.846,60	211.399,76	+15.05 %	16,67 %
<i>Elus et cotisations</i>	52.873,00	56.540,36		
<i>Contribution SDIS</i>	48.513,26	48.796,66		
<i>Contribution Syndicats (SBIS,SIVU,)</i>	19.456,07	23.302,74		
<i>Contribution CCAS, bibliothèque, associations</i>	31.004,27	28.760,00		
<i>Contribution Office de Tourisme de Bussang</i>	97.000,00	54.000,00		
➤ Charges financières (Chap.66)	47.902,79	51.283,95	-7.06 %	3,21 %
➤ Charges exceptionnelles (Chap.67)	907,10	3.700,00	-307.89 %	0,06 %
Sous Total dépenses de gestion	1.479.334,15	1.465.061,23	+0.97 %	99,08 %
➤ Opérations d'ordre (Chap.042)	13.766,70	15.469,76	-12.37 %	0,92 %
➤ Virement section d'investissement (Chap.023)				
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1.493.100,85	1.480.530,99	+0.85 %	100 %

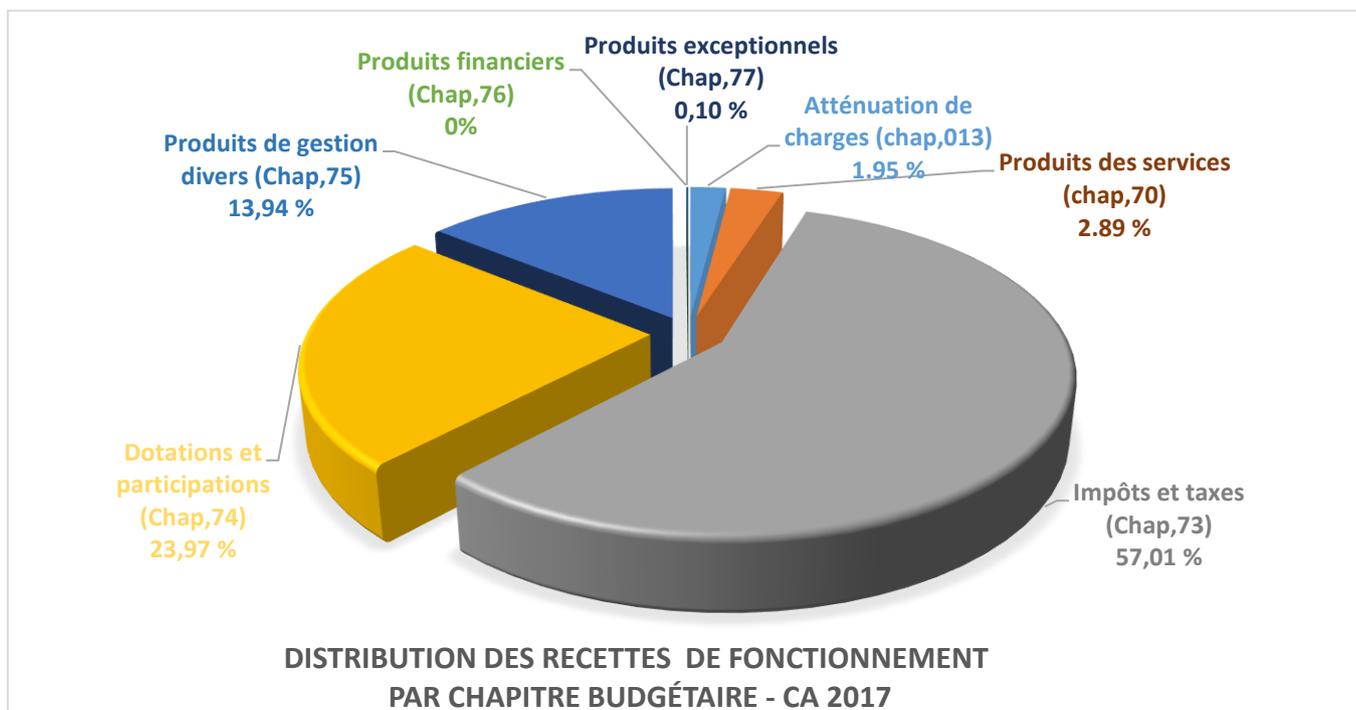


3.2.3 Les recettes de la section de fonctionnement

Les quatre principaux types de recettes de la commune en 2017 sont :

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (53.366,47 euros) ;
- Les impôts locaux et taxes (1.053.379,78 euros) dont prélèvement sur les jeux de casino (297.366,36 euros) ;
- Les dotations versées par l'Etat (442.805,67 euros), dont notamment la DGF (332.980,00 euros) ;
- le reversement de l'excédent du budget annexe exploitation forestière (222.000,00 euros)

	Réalisé 2017	Rappel réalisé 2016	Evolution CA 2017/CA 2016	Structure CA 2017
➤ Atténuation de charges (Chap.013)	36.092,50	45.425,33	-25.85 %	1.95 %
<i>Remboursement II frais de personnel</i>	<i>36.092,50</i>	<i>45.425,33</i>		
➤ Produits des services (Chap.70)	53.366,47	60.983,91	-14.27 %	2.89 %
<i>Concessions et redevances</i>	<i>27.745,95</i>	<i>29.855,25</i>		
<i>Mise à disposition pers. et rembt redevables</i>	<i>25.620,52</i>	<i>31.128,66</i>		
➤ Impôts et taxes (Chap.73)	1.053.379,78	1.028.302,17	+2.38 %	57.01 %
<i>Impôts, CVAE, IFRE, péréquation</i>	<i>711.021,00</i>	<i>722.027,00</i>		
<i>Taxe de séjour</i>	<i>5.360,70</i>	<i>37.669,07</i>		
<i>Prélèvement jeux de casino</i>	<i>297.366,36</i>	<i>246.138,09</i>		
<i>Taxe additionnelle droits de mutation</i>	<i>39.631,72</i>	<i>22.468,01</i>		
➤ Dotations et participations (Chap.74)	442.805,67	463.340,30	-4.63 %	23.97 %
<i>DGF</i>	<i>332.980,00</i>	<i>348.858,00</i>		
<i>Dotations (solidarité, péréquation)</i>	<i>62.564,00</i>	<i>61.524,00</i>		
<i>Autres dotations et compensations</i>	<i>47.261,67</i>	<i>52.958,30</i>		
➤ Produits de gestion divers (Chap.75)	257.576,55	233.350,56	+9.40 %	13.94 %
<i>Revenus des immeubles</i>	<i>32.705,55</i>	<i>37.422,56</i>		
<i>Reversement excédent budget annexes et autres</i>	<i>224.871,00</i>	<i>195.928,00</i>		
➤ Produits financiers (Chap.76)	9,00	10,80	-20.00 %	0.00 %
➤ Produits exceptionnels (Chap.77)	1.934,41	32.369,91	-1573.37 %	0.10 %
Sous Total recettes de gestion	1.847.499,38	1.863.782,98	-0.88 %	100 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.002)				
TOTAL Recettes de fonctionnement	1.847.499,38	1.863.782,98	-0.88 %	100,00 %



3.2.4 La fiscalité

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux ont fait l'objet en 2017 d'une légère et nécessaire augmentation de 1,5 %.

- Taxe d'habitation : 22,48 % ;
- Taxe sur le foncier bâti : 14,35 % ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 24,50 %.
- Cotisation foncière des entreprise (CFE) : 22,16 %

Le produit attendu de la fiscalité locale en 2017 était de 617.749,00 euros hors compensation, elle s'est finalement élevée à la somme de 609.775,00 euros.

3.2.5 Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat sont en constante diminution depuis cinq années, ce qui affecte bien évidemment les recettes de fonctionnement des communes. La baisse massive et nationale de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) rend l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu. La DGF est la principale dotation versée par l'Etat à la commune.

Les montant de la Dotation Globale de Fonctionnement

Année	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	441.039,00	421.906,00	384.865,00	348.858,00	332.980,00

La Commune perçoit également la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) : 45.785,00 € en 2017.

3.3 La section d'investissement

3.3.1 Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

▪ **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

▪ **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouvel équipement, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

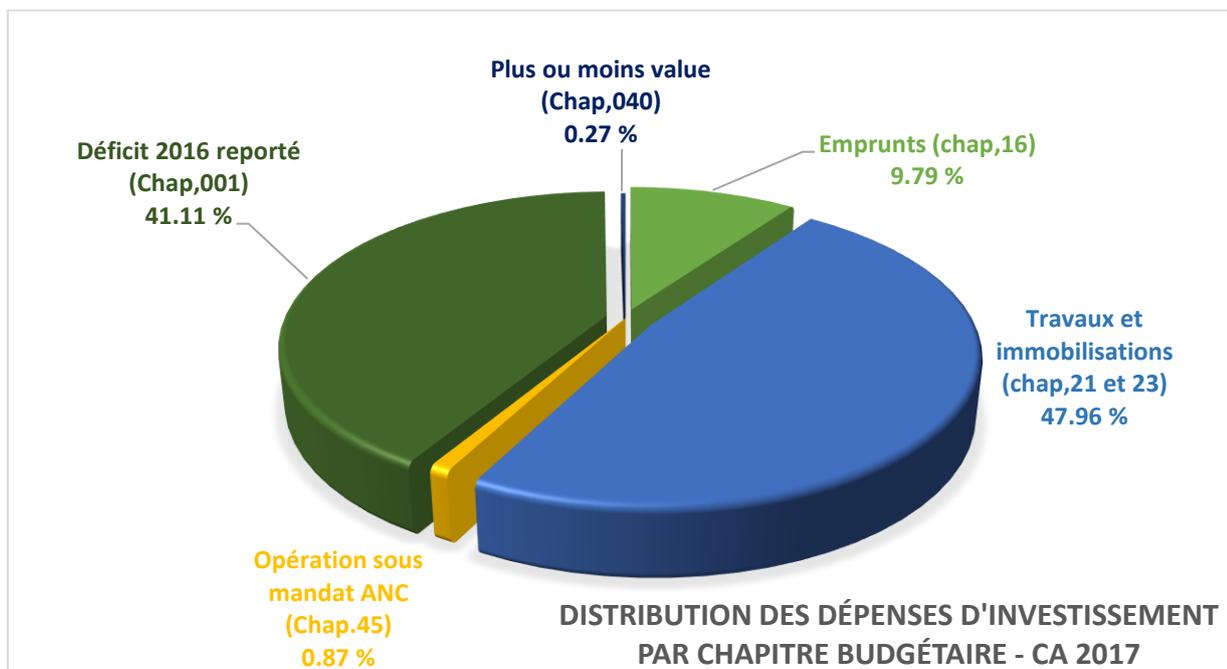
3.3.2 Les dépenses d'investissement

Les principaux projets inscrits au titre du budget de l'année 2017 ont été les suivants :

- Travaux de rénovation et d'aménagement de la Maison des Associations (continuité du programme commencé en 2016)
- Travaux d'aménagement de la Place et de la Rue du Théâtre
- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (1^{ère} phase)
- Travaux d'accessibilité voirie
- Mise en place d'une nouvelle signalétique
- Travaux d'éclairage public dans le cadre de la performance énergétique
- Pose d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- Pose d'alarme (Services Techniques et Mairie)

Beaucoup de ces travaux ont reçu un début d'exécution et seront poursuivis sur l'exercice 2018.

	Réalisé 2017	Structure CA 2017
➤ Emprunts (chap.16)	85.800,42	9.79 %
• Progr.380 – Trvx Maison des Associations	106.090,55	
• Progr.405 – Trvx Place et rues adjacentes	235.280,42	
• Progr.422 – Pose d'une alarme STM	5.521,54	
• Progr.423 – Acquisitions 2017	46.699,84	
• Progr.424 – Acquisitions de terrains	2.124,00	
• Progr.425 – Trvx Eclairage performance	8.002,80	
• Progr.429 – Pose d'une alarme Mairie	4.349,05	
• Progr.421 – Trvx installation borne électrique	12.405,37	
➤ Total opérations travaux et immobilisations (chap.21 et 23)	420.473,57	47.96 %
➤ Opération ss mandat ANC (Chap.45)	7.622,72	0.87 %
Sous Total dépenses	513.896,71	58.62 %
➤ Déficit antérieur reporté (Chap.001)	360.347,37	41.11 %
➤ Plus ou moins value (Chap.040)	2.335,00	0.27 %
TOTAL dépenses d'investissement	876.579,08	100.00 %



Les dépenses réelles d'investissement 2017 représentent au final **516.231,71 euros** auxquels s'ajoutent **360.347,37 euros** de déficit d'investissement reporté de l'année 2016 à l'année 2017.

Les crédits inscrits au budget 2017 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2017 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, **423.460,43 euros** de travaux et acquisitions sont reportés de 2017 sur 2018.

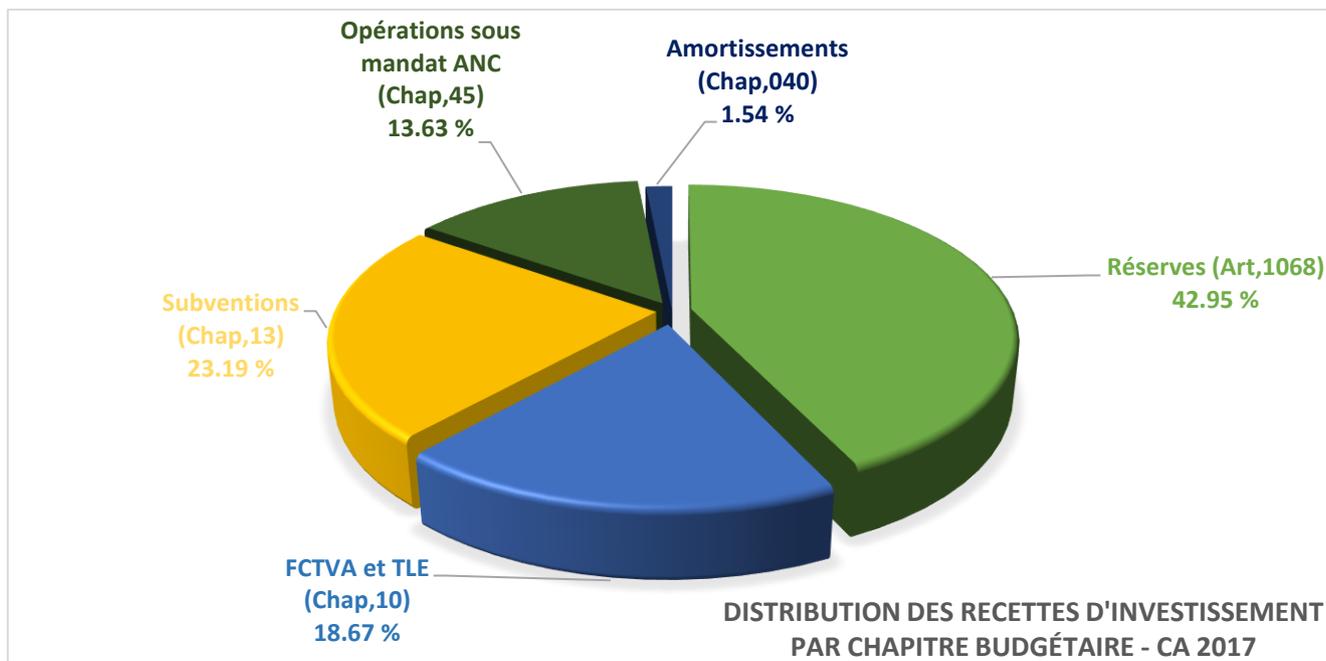
Ces crédits permettront le redémarrage de travaux en début d'année 2018 sans attendre le vote du budget.

Le niveau des dépenses d'équipement est en constante progression ces dernières années, cela correspondant à un programme ambitieux d'investissement voulu par la Commune, confirmé par le montant élevé des restes à réaliser.

3.3.3 Les recettes d'investissement

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2017 peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à **145.387,63 euros** et correspondent aux subventions restant à recevoir.

	Réalisé 2017	Structure CA 2017
➤ Réserves (Article 1068)	383.251,99	42.95 %
➤ FCTVA et TLE (Chap.10)	166.572,82	18.67 %
➤ Subventions (Etat, Région, Département, DETR) (Chap.13)	206.933,23	23.19 %
➤ Opération ss mandat ANC (Chap.45)	121.750,60	13.63 %
Sous Total Recette	878.508,64	98.46 %
➤ Excédent antérieur reporté (Chap.001)		
➤ Amortissements et cessions (Chap.040)	13.766,40	1.54 %
TOTAL recettes d'investissement	892.275,34	100.00 %



Le montant des recettes d'investissements s'élevant à **892.275,34 euros**, cette section dégage au titre de l'exercice 2017 un **excédent de 15.696,26 euros**

:

4. Etat de la dette

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2011.

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 85.800,42 € en 2017 contre 81.462,83 € en 2016.

L'encours de la dette sur le budget principal au 31/12/2017 s'élève à 1.135.364,86 soit 776,58 €/habitant.

La structure de la dette ne représente aucun danger puisque 100 % des emprunts sont à taux fixe simple avec un indice en euros.

5. Les budgets annexes

Le budget communal comporte 6 budgets annexes

1. ASSAINISSEMENT

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation	156.892,47	155.173,50
Recettes d'exploitation dont 002	353.957,82	314.363,26
Excédent	197.065,35	159.189,76
Dépenses d'investissement	262.523,25	29.947,85
Recettes d'investissement dont 001	327.912,41	320.454,67
Excédent	65.389,16	290.506,82

Dans le cadre du programme d'aménagement global de la Place et de la Rue du Théâtre, une partie consiste en des travaux de réfection des réseaux d'assainissement. Au titre de 2017 : **231.654,89 € HT** ont été dépensé sur un montant prévisible total de 304.118,64 euros. Le reliquat fait l'objet de restes à réaliser sur 2018, soit 72.463,75 € HT.

2. EAU

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation dont 002	124.353,16	125.565,59
Recettes d'exploitation dont 002	174.438,81	142.100,81
Excédent	50.085,65	16.535,22
Dépenses d'investissement	412.031,12	91.705,69
Recettes d'investissement dont 001	429.984,27	361.494,82
Excédent	17.953,15	269.789,13

Dans le cadre du très ambitieux programme pluriannuel de réfection des captages lancés il y a déjà quelques années, 295.465,98 € HT ont été dépensé en 2017 au titre des travaux d'amélioration du système de distribution des eaux potables avec notamment des travaux de réduction de fuites (SADE CGTH).

3. EXPLOITATION FORESTIERE

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation	308.623,95	266.248,80
Recettes d'exploitation dont 002	352.876,27	338.819,55
Excédent	44.252,32	72.750,75
Dépenses d'investissement	19.523,45	11.941,71
Recettes d'investissement dont 001	40.633,89	30.479,65
Excédent	21.110,44	18.537,94

4. FOSSOYAGE

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation	4.962,88	2.029,12
Recettes d'exploitation dont 002	4.986,92	4.900,04
Excédent	24,04	2.870,92

5. LOTISSEMENT DERRIERE CHEZ BLAU

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation	-	-
Recettes d'exploitation dont 002	1.238,59	1.238,59
Excédent	1.238,59	1.238,59
Dépenses d'investissement dont 001	86.701,83	86.701,83

Recettes d'investissement	-	-
Déficit	86.701,83	86.701,83

6. LOTISSEMENT DES CORRODES

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Dépenses d'exploitation	-	-
Recettes d'exploitation dont 002	46.226,33	46.226,33
Excédent	46.226,33	46.226,33
Dépenses d'investissement dont 001	45.557,03	45.557,03
Recettes d'investissement	-	-
Déficit	45.557,03	45.557,03

BUSSANG le 09 Avril 2018

Le Maire,
Alain VINEL